

## Politique de remboursement

Sports Laval s'est dotée d'une politique de remboursement lui permettant de gérer efficacement les demandes reliées à la résiliation d'une inscription au programme Ini-Sports et à son remboursement.

### Annulation ou modification

- Prendre note que des frais administratifs de 25\$ seront exigés pour tout changement d'activité ou annulation de participation effectués **AU MOINS 7 JOURS** avant le début de la semaine d'activité prévue.
- Aucun remboursement ne sera fait pour toute annulation faite **MOINS DE 7 JOURS** avant le début de l'activité prévue.
- Aucun remboursement ne sera fait, pour aucune raison que ce soit, si la session a débuté et que vous décidez que votre enfant ne viendra plus aux activités d'initiation.
- Pour toute raison médicale, un remboursement sera effectué au prorata des journées annulées, à l'exception des frais d'administration qui sont non remboursables. (Seul le billet signé par un médecin spécifiant une raison médicale ne permettant pas à l'enfant de suivre la séance sera accepté).

### Procédure à suivre

Toute demande de remboursement doit être acheminée par écrit au coordonnateur du programme chez Sports Laval. Pour connaître la procédure à suivre, veuillez contacter le coordonnateur.

Courriel : [mlapointe@sportslaval.qc.ca](mailto:mlapointe@sportslaval.qc.ca)

Téléphone : 450-664-1917 poste 201

Adresse : 3235, St-Martin Est, bureau 221, Laval, Qc, H7E 5G8

### Traitement de la demande

Le remboursement sera traité dans les 10 jours ouvrables suivant sa réception. Le mode de remboursement sera fait uniquement par chèque pour tout type de paiement. Veuillez prévoir un délai minimum de 30 jours ouvrables avant l'émission du chèque, après la réception de la demande écrite. Tout participant est supposé avoir pris connaissance de la politique de remboursement ci-dessus énoncée au plus tard lors de son inscription et l'avoir acceptée telle qu'énoncée, ce qui l'engage à la respecter